

Clôture des fêtes du 35^e anniversaire du SPPUQTR



Une trentaine d'anciens officiers du Syndicat, dont huit présidents, ont accepté l'invitation du Comité exécutif actuel

Le Président Volle et le Recteur Bourque
avec le SPPUQTR en images 1971-2006
<http://www.uqtr.ca/spuqtr/1971-2006/>



Professeurs retraités devant l'agrandissement du
tableau commémoratif

ENSEMBLE DEPUIS 35 ANS
1971 2006

Syndicat
des professeurs
et des professeurs
Université du Québec à Trois-Rivières

Les nouveaux doyens

les critères d'embauche

Michel Volle
professeur au Département de
psychologie et président du
SPPUQTR



La reconfiguration administrative de l'enseignement et de la recherche proposée à l'UQTR incite la Direction à réintroduire un Décanat de la gestion académique des affaires professorales. Nous disons réintroduire car, depuis le début des années 1980, il y a toujours eu à l'UQTR un décanat qui disposait de responsabilités similaires. Une fois la reconfiguration complétée, la Direction devra pourvoir ce poste.

Il en sera de même du poste de doyen des études de premier cycle, car le professeur retraité René Rochette, qui occupe le poste depuis 2004, a annoncé qu'il prenait officiellement sa retraite en décembre 2006.

Pour chacun de ces postes, la Direction a annoncé son intention de revoir les critères d'embauche. Relativement au poste de doyen de la gestion des ressources, les critères ont changé au fil des années. Au début, on exigeait un doctorat et, par la suite, on ajouta la possibilité d'une maîtrise avec expérience appropriée. Toutefois, les récipiendaires du poste (Jean Asselin, André Pellerin, Michel Ringuet et Marc-André Gilbert) possédaient tous un diplôme de troisième cycle. Le poste de doyen de la gestion des ressources fut aboli lors de la dernière vague de réorganisation administrative, en mai 2000. Il n'y a donc pas si longtemps.

En ce qui concerne le poste de doyen des études de premier cycle, la Direction a récemment proposé à la Commission des études de réduire les exigences en introduisant la possibilité de détenir un diplôme de deuxième cycle.

Cette propension à réduire les exigences pour combler des postes aussi stratégiques va à l'encontre du message véhiculé dans la société québécoise depuis la Révolution tranquille.

Plus le niveau d'éducation des Québécois et des Québécoises s'accroît au fil des années et plus les employeurs exigent, avec raison, des candidats possédant les diplômes et la formation nécessaires. Bien sûr, pareille mesure pénalise des gens qui possèdent l'expérience et les qualités personnelles essentielles, mais qui ne détiennent pas le diplôme exigé.

Pourquoi en serait-il autrement à l'Université?

Il importe de rappeler que le doyen des études de premier cycle et le doyen à la gestion académique des affaires professorales travailleront avec des professeurs qui possèdent, à plus de 85%, des diplômes de troisième cycle. Il faut aussi prendre en compte les responsabilités et les mandats de chacun pour bien comprendre l'importance des exigences. Le règlement des études de premier cycle attribue au doyen un certain nombre de responsabilités :

- § le doyen peut, à la fin du processus de négociation, imposer un plan de cours à un professeur (article 11.3);
- § le doyen peut, à la fin du processus de contestation, modifier unilatéralement la note attribuée à un étudiant par un professeur (article 12.21);
- § le doyen est responsable de l'évaluation des enseignements;
- § le doyen peut statuer sur la reconnaissance des acquis d'un étudiant (article 8.12);
- § le doyen doit trancher en cas de désaccord sur l'admission d'un étudiant dans un programme;
- § le doyen doit trancher, en cas de désaccord avec un responsable de programme, sur la substitution et le tutorat d'un étudiant (article 9.7);
- § le doyen peut accorder une autorisation d'études hors établissement à un étudiant qui ne satisfait pas à l'une de ces conditions (article 10.1);
- § le doyen doit trancher en cas de désaccord avec un responsable de programme sur le transfert de crédit (article 10.5).

Est-il envisageable de demander à une personne de se poser comme un acteur de premier plan dans le processus d'enseignement sans qu'elle ne possède le diplôme reconnu comme étant le diplôme supérieur permettant de mener une carrière de professeur universitaire.

Notons que les professeurs et les chargés de cours sont consultés individuellement sur les candidatures reçues. Il importe, à notre avis, que la Direction revoie les critères d'embauche des doyens et exige la détention d'un diplôme de troisième cycle pour occuper ledit poste.

Le 14 décembre dernier, le Conseil syndical du Syndicat a adopté une résolution unanime demandant que le futur doyen de la gestion académique des affaires professorales soit détenteur d'un diplôme de troisième cycle.

Petit-déjeuner avec les nouveaux professeurs

Claude Genest
professeur au Département
des sciences humaines, sec-
tion géographie et vice-prési-
dent aux services à la
collectivité du SPPUQTR



Depuis le début des années 1990, le Syndicat des professeurs et des professeures organise une activité d'accueil pour les nouveaux professeurs. Au cours des dernières années, cette activité consiste en une croisière sur la rivière Saint-Maurice. Les nouveaux professeurs et leur conjoint rencontrent alors les délégués syndicaux, les directions de département et les officiers du Syndicat. En cours d'année, ils sont également invités, avec leurs conjoints, aux autres activités sociales du Syndicat.

S'ajoutent également, à l'occasion, des rencontres informelles permettant aux nouveaux arrivants de s'exprimer sur leur nouvelle carrière universitaire et sur leur intégration à l'UQTR. Les déjeuners-rencontres sont organisés par le Comité des services à la collectivité du Syndicat, mais on y aborde tous les aspects de l'enseignement et de la recherche.

Depuis 2000, plus de 140 nouveaux professeurs ont été embauchés. En 2006-2007, ce nombre s'élève à 23.

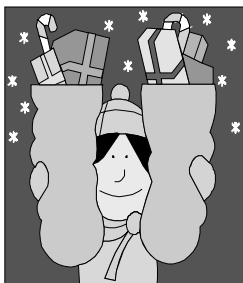
Les rencontres ont eu lieu les 16 et 21 novembre dernier et une douzaine de nouveaux professeurs y ont participé. Les officiers du Comité exécutif et quelques délégués syndicaux étaient également présents.

De ces rencontres fort intéressantes, il se dégage que :

- § Les journées d'accueil offertes par la Direction de l'UQTR sont fort appréciées et très utiles pour les recrues;

- § L'intégration dans les départements se fait généralement assez bien;
- § La tâche, même avec l'allègement d'un cours, reste très lourde et ne permet pas vraiment de bien amorcer des projets de recherche;
- § L'Université devrait attribuer systématiquement un petit budget de recherche à chaque nouveau professeur;
- § Il est difficile de concilier le travail et les obligations familiales;
- § Il semble y avoir contradiction entre l'importance accordée à la recherche et la nécessité de dispenser le maximum de cours;
- § Il est important de compléter adéquatement les tâches attribuées par le département et de satisfaire la clause résolutoire au contrat;
- § L'Université devrait aider le nouveau professeur à s'établir dans la région.

Les officiers du Syndicat sont ravis des résultats émanant de ces échanges qui, à divers degrés, pourraient alimenter le cahier des revendications à la veille des négociations pour le renouvellement de la convention collective.



Les officiers et le personnel du Syndicat
vous souhaitent de Joyeuses Fêtes et
une Bonne Année 2007

Sondage pour le renouvellement de la convention collective

Mircea Gocciar

professeur au Département de génie mécanique et deuxième vice-président aux affaires syndicales du SPPUQTR



Dans le cadre du renouvellement de la convention collective des professeurs, qui vient à échéance en septembre 2007, le Conseil syndical a adopté une première démarche en trois étapes : réalisation d'un sondage auprès des membres, formation de groupes de réflexion sur des thèmes particuliers et tournée départementale. À la fin de cette démarche, le Comité de négociation devrait être en mesure d'élaborer le cahier de revendications qui sera déposé aux instances syndicales.

Vous trouverez ci-joint le code de déontologie et les précautions méthodologiques qui permettent au Syndicat de réaliser le sondage en assurant aux professeurs l'anonymat le plus complet.

Le Syndicat informera les professeurs lorsque le sondage sera disponible sur le web de l'UQTR à la mi-janvier.

En vue de la préparation de la négociation de la prochaine Convention collective des professeurs et des professeurs de l'UQTR, le SPPUQTR procède à la présente **enquête d'opinion**.

Elle a comme objectif l'obtention des opinions personnelles, d'une façon anonyme, de l'ensemble des membres du corps professoral, sans aucune réserve.

Dans ce contexte-ci, les conditions de déontologie professionnelle que le SPPUQTR s'engage à appliquer dans cette enquête sont :

1. souscrire au principe d'objectivité - une présentation dénuée de préjugés sur les activités, démarches et opinions tant de la majorité que de la minorité;
2. assurer l'anonymat absolu quant aux opinions exprimées;
3. les opinions sont collectées par la méthode « opinions anonymes librement exprimées »;
4. l'objet de toute communication qui en découle ne pourra jamais être que de l'information;
5. le SPPUQTR ne s'oppose sous aucune forme au droit de libre expression;
6. le SPPUQTR considère les activités suivantes comme incompatibles avec sa démarche:
 - la diffamation ou la calomnie,
 - la falsification et/ou la dissimulation d'information,
 - le plagiat;
7. le SPPUQTR rejette tout acte ou mission qui violerait les principes susmentionnés.

Quant aux conclusions qui seront tirées suite à l'enquête d'opinion, le SPPUQTR s'engage à respecter les principes suivants:

- a) conscient des conséquences liées aux conditions de travail du corps professoral qui découlent des conclusions de l'enquête, le SPPUQTR se déclare être prêt à assumer sa responsabilité à son endroit;
- b) respecter et protéger les droits acquis du corps professoral de l'UQTR;
- c) se conduire professionnellement dans la négociation avec le souci de la vérité, de l'exactitude, de l'équité, de la responsabilité, de la fiabilité à l'égard du corps professoral;
- d) mener la négociation d'une façon professionnelle, en accord avec l'intérêt commun des professeurs et professeurs et en reconnaissance du fait que le SPPUQTR est dépositaire de la confiance du corps professoral;
- e) transmettre la vérité à la direction de l'UQTR en ne s'engageant dans aucune pratique qui puisse porter atteinte à l'intégrité des opinions majoritaires exprimées lors de l'enquête d'opinion menée par le Syndicat;
- f) ne pas communiquer volontairement une information fautive ou induisant à l'erreur et intervenir promptement afin de corriger une information ou des oui-dire inexacts ou portant à l'erreur.

Pour garantir la protection de la vie privée des personnes auxquelles les informations collectées se rapportent et pour assurer l'anonymat quant aux opinions librement exprimées, le SPPUQTR a mis en œuvre les moyens appropriés ; l'accès au questionnaire de l'enquête d'opinion est garanti aux personnes qui remplissent les deux conditions suivantes :

1. être membre du corps professoral de l'UQTR (condition vérifiée par le système informatique de l'UQTR);
2. être en possession d'une paire « **NOM_UTILISATEUR + MOT_DE_PASSE** » distribuée par le SPPUQTR d'une façon aléatoire et ne permettant de faire **aucune association** entre le professeur ou la professeure qui exprime son opinion et l'opinion exprimée ; la paire en question a la forme (générée aléatoirement) suivante :

NOM_UTILISATEUR : **dawu321**

MOT_DE_PASSE : **tsxu384**

Afin de mettre en œuvre la deuxième condition ci-haut mentionnée, le SPPUQTR a procédé ainsi :

- A. création aléatoire de 342 paires « **NOM_UTILISATEUR + MOT_DE_PASSE** » correspondant au nombre de professeurs en poste,
- B. distribution aléatoire d'un nombre de paires « **NOM_UTILISATEUR + MOT_DE_PASSE** », égal au nombre de professeurs et professeures de chaque département, au Secrétariat de chaque département,
- C. distribution aléatoire d'une paire « **NOM_UTILISATEUR + MOT_DE_PASSE** » à chaque professeur ou professeure, prise en charge par le Secrétariat de chaque département,

Une fois le sondage rempli en transmettant sa version finale de ses opinions, les réponses sont enregistrées dans une fiche portant comme indicateur d'identification le «**CODE_UTILISATEUR**».

De cette façon, les opinions recueillies et enregistrées dans une fiche ne permettent de faire **AUCUNE** association entre des opinions et les personnes qui les ont formulées.

Le respect de l'engagement du SPPUQTR en ce qui concerne l'anonymat absolu des opinions exprimées et l'environnement informatique le permettant est garanti par un Comité de déontologie, établi par le Conseil syndical du SPPUQTR, et composé des personnes suivantes :

- Adel-Omar.Dahmane@uqtr.ca, professeur du Département de génie électrique et de génie informatique et membre du Conseil syndical - SPPUQTR
- Mircea.Gonciar@uqtr.ca, professeur, Vice-président aux affaires syndicales- SPPUQTR
- Guillaume.Latzko-Toth@uqtr.ca, professeur du Département lettres et communication sociale et membre du Conseil syndical- SPPUQTR

Le programme de génération du « code utilisateur » et « mot de passe » aléatoires a été développé par Vincent.Francois@uqtr.ca, professeur du Département de génie mécanique, membre du CS – SPPUQTR.

Stationnements vs espaces verts

Les préoccupations environnementales ont envahi les campus depuis plusieurs années. Les grandes universités possèdent depuis longtemps des politiques de protection de l'environnement et mènent des actions concrètes favorisant le recyclage, la qualité de l'air et la protection des espaces verts.

À la suite de l'initiative de l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR (IPUQTR), en 2005, l'Université s'est dotée d'un comité institutionnel et, en 2006, d'une politique sur l'environnement du campus.

Parmi les nombreuses réalisations du comité depuis sa création, dont des campagnes de sensibilisation, il y a eu l'identification des espaces verts et des milieux humides que l'on retrouve sur le campus. Le geste n'était pas inutile car, depuis quelques années, l'implantation de nouvelles bâtisses et l'agrandissement constant des aires de stationnement ont grugé passablement ces espaces verts, qui ne sont pas si nombreux.

Le 23 novembre dernier, la professeure Diane Saint-Laurent, du Département des sciences humaines, section géographie, et représentante du Syndicat des professeurs et des professeures au

Comité sur l'environnement, a saisi les délégués syndicaux d'une problématique particulière concernant la gestion des stationnements sur le campus.

Le Comité du stationnement, où siègent des représentants des différents syndicats et associations, a décidé d'accroître encore une fois les espaces de stationnements en ajoutant 25 nouvelles stalles. Il est vrai que, à certaines heures et certaines journées, il peut être difficile de trouver une place de stationnement... près de l'entrée choisie. Il est toutefois très rare qu'il n'y ait pas d'espaces dans les stationnements un peu plus éloignés. Le Comité de l'environnement a donc rencontré le Comité du stationnement pour discuter de la pertinence de l'agrandissement. Le Comité de l'environnement a d'ailleurs avancé plusieurs suggestions environnementales pour régler le « problème » de stationnement. Tout en étant conscients du problème, les délégués syndicaux ont été très sensibles à la protection des espaces verts sur le campus et ont demandé à Mme Saint-Laurent d'intervenir en ce sens auprès de la Direction de l'UQTR.(AG)

Ailleurs dans le réseau universitaire



Centre de formation et de recherche en alimentation L'Université Laval précise ses exigences et reprend l'appel de propositions

Québec, le 22 novembre 2006 -

Après examen du rapport du comité d'évaluation dans le cadre d'un appel de propositions pour le projet de Centre de formation et de recherche en alimentation, l'Université Laval a décidé d'interrompre l'appel des propositions, de ne retenir aucune des propositions soumise et de reprendre le processus en précisant davantage ses exigences et ses critères.

15 % plus de médecins s'installent en Mauricie.

Le Centre de formation médicale décentralisée exerce un indéniable attrait sur les médecins dans cette région.

Depuis que la Faculté de médecine de l'Université de Montréal a ouvert son centre de formation médicale décentralisée en Mauricie, en collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), le nombre de médecins a connu une hausse de 15 % dans les deux principaux hôpitaux engagés dans le projet, soit le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières (CHRTR) et le Centre de santé et de services sociaux de l'énergie (CSSSE), à Shawinigan. Au total, les médecins sont passés de quelque 400 en 2003 à environ 460 en 2006. (Forum, vol 41, no 10, 6 novembre 2006)

Investissements de 1,2 milliard \$ en recherche et innovation - Lancement de la stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation

Montréal, le 5 décembre 2006 - Le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, accompagné du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Raymond Bachand, a lancé la nouvelle stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation. Il a dévoilé des investissements additionnels totalisant 888 M\$ sur une période de trois ans. «A l'heure où la concurrence internationale se fait de plus en plus vive, le Québec doit assurer son positionnement parmi les autres économies fondées sur le savoir. Cela exige la participation de tous les acteurs, car il n'y a pas de société innovante sans concertation entre la recherche publique, l'industrie et l'Etat», a indiqué M. Charest.

Nouveau président de la CRÉPUQ

Montréal, le 1^{er} décembre 2006 - La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) annonce l'élection de son nouveau président, monsieur Michel Pigeon, recteur de l'Université Laval, à compter du 9 décembre 2006 jusqu'au 31 mai 2007. Il succédera à monsieur Roch Denis, recteur de l'Université du Québec à Montréal.

Le Syndicat des professeurs de l'Université Laval appuie deux organismes voués au développement social actuellement victimes de poursuites abusives

Québec, le 27 novembre 2006 - Le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université Laval (SPUL) a adopté une résolution visant à accorder son appui à l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et au Comité de restauration de la rivière Etchemin. Les deux organismes voués au développement social sont actuellement victimes de poursuites jugées abusives (de type SLAPP en anglais, pour Strategic Lawsuits Against Public Participation) de 5 millions \$, intentées par la compagnie American Iron Metal (AIM).



Ensemble pour l'éducation!

Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation : un réveil tardif, des éléments intéressants mais du travail reste à faire

Montréal, le 6 décembre 2006 - Le Conseil national des cycles supérieurs de la Fédération étudiante universitaire du Québec (CNCS-FEUQ) constate qu'après quatre budgets désastreux pour la recherche et l'innovation, le gouvernement Charest semble enfin se soucier de la pertinence de doter le Québec d'une stratégie pour la recherche et l'innovation.

En effet, si la Stratégie annonce des investissements intéressants pour le soutien financier aux étudiants, la recherche en région, la formation en milieu pratique et la participation des chercheurs québécois à des projets internationaux, le CNCS déplore que ces mesures ne soient présentées qu'en toute fin de mandat. « Cette stratégie aurait dû être complétée au cours de la première année de mandat du gouvernement. Elle est présentée après que le Québec ait accumulé trois ans de retard en recherche », explique Philippe-Olivier Giroux, président du CNCS.

Dernière heure!

6,5M\$ par année de plus pour l'UQTR

Le Gouvernement a annoncé, le 13 décembre, la répartition, entre les universités québécoises, des 240M\$ supplémentaires promis en août 2006.

L'UQTR obtient 37,5% des nouvelles sommes dédiées aux universités en région (16M\$).

Comme le signale le Gouvernement :

Ces fonds permettront notamment l'embauche de nouveaux professeurs et l'amélioration des services aux étudiants, tels les services liés à leur bibliothèque.

Quelques photos de la fête de Noël



Le professeur **Sylvain Beaudry**,
Département des sciences
comptables, trésorier du
Syndicat.

Les professeurs **Natacha
Brunelle et Lyne Douville**,
Département de
psychoéducation.



La professeure **Hélène
Désaulniers**, Département de
mathématiques et d'informatique,
déléguée syndicale.



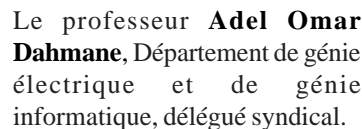
La professeure **Marie-Josée
Martel**, Département des
sciences infirmières et le
professeur **Michel Cyr**,
Département de chimie-biologie



La nouvelle professeure **Patricia
Paquin**, Département des sciences
infirmières.



Le professeur **Nicolas Boivin**,
Département des sciences
comptables, membre du Comité
d'étude du fonds de réserve et
délégué syndical.



Le professeur **Adel Omar
Dahmane**, Département de génie
électrique et de génie
informatique, délégué syndical.



La professeure **Lisette Richard**,
Département des sciences
infirmières, déléguée syndicale.

La professeure **Lyne Cloutier**,
Département des sciences
infirmières.



Les professeures **Esther
Lévesque** du Département de
chimie-biologie et **France Joyal**
du Département des arts.



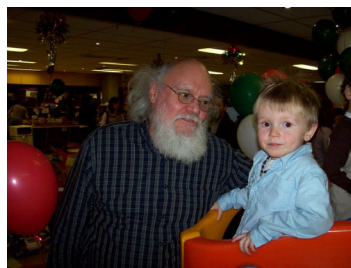
Le professeur **William
Menvielle**, Département des
sciences de la gestion.



Le professeur retraité **Lucien
Vachon**, Département des
sciences de l'activité physique.



Le professeur **Benoît Leblanc**,
Département de lettres et
communication sociale.



Bourses syndicales d'études

Le 7 décembre dernier, le Syndicat des professeurs et des professeures procédait à la remise annuelle de ses bourses aux étudiants et aux étudiantes de l'UQTR. Chaque année, depuis le début des années 1980, le Syndicat remet plus de 10 500 \$ en bourses d'études. Le Comité des services à la collectivité du Syndicat fixe les critères d'attribution et le Service aux étudiants de l'Université fait la promotion et la sélection des récipiendaires.

La professeure Hélène Désaulniers, du Département de mathématiques et d'informatique et membre du Comité des services à la collectivité, représente le Syndicat au jury de sélection.

En 2006, le Syndicat a ajouté une nouvelle bourse de 500 \$ dédié à un étudiant-parent.



De gauche à droite

Julie Grenier, Maîtrise en éducation (profil mémoire) (1000\$), Frédéric Masson, Baccalauréat en physique (500\$), Steve Boisvert, Maîtrise en biophysique et en biologie cellulaire (1000\$), Marie-Josée Levasseur, Baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale) (500\$), Nicole Chabot, Doctorat en psychologie - profil recherche (2000\$), Cindie Gaudreault, Baccalauréat en psychoéducation (500\$), Dominic Clermont, Baccalauréat en communication sociale (500\$), Sébastien Gélinas, Maîtrise en génie électrique (avec mémoire) (1000\$), Sylvie Carignan, Baccalauréat en pratique sage-femme (500\$), Valérie Nault, Baccalauréat en communication sociale (500\$) et Ariane Normand, Baccalauréat en études françaises (langue et études littéraires) (500\$).



Première rangée

Ariane Normand, Baccalauréat en études françaises (langue et études littéraires), Sylvie Carignan, Baccalauréat en pratique sage-femme, Cindie Gaudreault, Baccalauréat en psychoéducation, Marie-Josée Levasseur, Baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale).

Deuxième rangée

Valérie Nault, Baccalauréat en communication sociale, Frédéric Masson, Baccalauréat en physique, Dominic Clermont, Baccalauréat en communication sociale et Michel Volle, président du Syndicat.



Steve Boisvert, Maîtrise en biophysique et en biologie cellulaire, Julie Grenier, Maîtrise en éducation (profil mémoire), Nicole Chabot, Doctorat en psychologie - profil recherche, Sébastien Gélinas, Maîtrise en génie électrique (avec mémoire) et Claude Genest, vice-président aux services à la collectivité.

Sylvie Carignan, Baccalauréat en pratique sage-femme, récipiendaire de la bourse de retour aux études, Michel Volle, président et Marie-Josée Levasseur, Baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale) récipiendaire de la bourse étudiant-parent



Commission parlementaire de l'éducation

Audition des directions universitaires

Depuis 1997, la loi sur les établissements universitaires oblige les gestionnaires universitaires à rendre des comptes aux élus de l'Assemblée nationale dans le cadre de la commission parlementaire de l'éducation.

À tour de rôle, les recteurs et les vice-recteurs des universités font leur bilan annuel.

Le 15 novembre dernier, la Direction de l'UQTR était entendue par les commissaires. Vous trouverez ci-joint des extraits, choisis, des propos tenus par les cadres supérieurs sur différents aspects de la vie universitaire.

Recrutement et rétention des professeurs

M. Bourque : *Oui. Il y a plusieurs conclusions qu'on peut tirer d'une situation de ce type. Je vous dirais que celle qui nous effraie le plus et dont on voit, de temps en temps, des effets, c'est que progressivement les universités qui œuvrent en région deviennent des clubs fermés pour les universités de métropole. C'est la conclusion qui nous effraie le plus parce qu'on ne peut pas suivre la parade dans les embauches, on a 50 % de profs, 50 % de chargés de cours. On ne peut pas suivre la parade au niveau des salaires. Montréal vient de rehausser d'à peu près 13 % ses professeurs, nous, quand on aura fait 5 %, on sera heureux, mais vous allez nous revoir pour parler de déficit, donc... Puis les programmes ne peuvent pas s'étendre parce que le développement est un petit peu freiné.*

Donc, le danger, c'est ça, c'est que nous ne soyons plus une université à part entière. Je vous dirais qu'on ne se réveille pas à chaque nuit pour en parler ou pour rager contre ça, mais c'est le danger, c'est qu'on devienne carrément un club fermé. Nos meilleurs profs vont lorgner ailleurs, ils vont venir faire leurs gammes chez nous, puis, après ça, ils vont être aspirés par d'autres universités. J'arrête là parce que ce n'est pas quand même une situation qui est plaisante à décrire, mais il reste néanmoins que c'est une des conclusions qui, je dirais, nous guettent.

M. Paradis (André): *Juste en complément. Dans le fond, il faut réussir à offrir aux professeurs un milieu de vie stimulant du point de vue professionnel puis du point de vue humain. Au niveau professionnel, bien il faut que l'université ait les moyens de faire du développement. Lorsqu'on engage un professeur dans le domaine des sciences pures et appliquées, le professeur qui arrive à l'université s'attend à ce qu'on lui offre un laboratoire de recherche pour qu'il puisse développer sa recherche, faire des demandes auprès des organismes externes, québécois ou fédéraux, pour obtenir des subventions, avoir autour de lui des étudiants aux études avancées qu'il va former. Et pour ça il faut que l'université dispose d'argent lui permettant d'assurer son développement. Puis, au niveau humain, bien la taille de l'université, hein – on est une université quand même de taille relativement modeste – le*

contexte de l'université qui est sur un campus unique, qui n'est pas très dispersé...

Les nouveaux pôles de développement

M. Bourque (Ghislain): *Mais j'aimerais vous dire qu'il y a des caractéristiques particulières toutefois à ce recrutement. Tout à l'heure, pour avoir mis la table au niveau des grands projets rassembleurs... Ça fait partie... c'est le cœur de notre plan stratégique. Donc, comprenez que nous sommes très sensibles au recrutement qui tient compte de l'interdisciplinarité et qui aussi favorise le développement de ces grands projets rassembleurs. Donc, il y a certaines mesures qui sont prises, dans la création, la définition des postes, qui encouragent et qui créent une ligne de cohérence, là, entre ce que l'on cherche avec notre plan stratégique et la définition des postes.*

Nouvelle grille de financement des programmes

M. Garneau (René): *Très peu. L'application de la grille en tant que tel, que ce soit la nouvelle ou l'ancienne grille, ça nous affecte très peu. De mémoire, c'est de moins de 100 000 \$ par année, l'application de la grille en tant que tel. Ce qui va faire toute la différence, c'est les ajustements qu'on s'attend d'avoir pour les universités en région. Comme M. le recteur l'a mentionné tantôt, à l'UQTR, nous, on est financés à 80 % des coûts observés, c'est une observation qui date des dernières données, là, de l'année 2002-2003. Et si ce réajustement-là se faisait, où on avait 100 % des coûts observés qui étaient financés, eh bien, les problèmes de déficit qu'on a connus dans le passé ne seraient plus présents.*

Approche pédagogique

M. Paradis (André): *Un des éléments les plus importants de la réussite universitaire des étudiants, c'est la formation pédagogique des professeurs. Ça, les études, les recherches le démontrent. Conséquemment, on a donc commencé par se donner un plan de soutien pédagogique et technologique. Vous avez ici ce plan, je pourrais peut-être vous en laisser une copie.*

M. Paradis (André): *Alors donc, ce plan, ce qu'il propose, c'est d'offrir aux professeurs un soutien pédagogique très important. Il faut se rappeler qu'un professeur d'université est engagé à l'université d'abord pour ses compétences disciplinaires, pour ses capacités de recherche, et que souvent, les professeurs d'université ont poursuivi des cours en pédagogie universitaire et ils vont enseigner selon les meilleurs exemples qu'ils ont vus au moment où ils étaient eux-mêmes étudiants.*

On offre aussi des services conseils, c'est-à-dire que nous avons engagé un conseiller pédagogique qui reçoit les professeurs qui, suite aux évaluations d'enseignement, perçoivent des difficultés. Ils ne sont pas satisfaits de l'évaluation donnée par les étudiants, donc peuvent rencontrer le conseiller sur une base

confidentielle pour discuter avec lui des façons de faire pour améliorer l'enseignement. Ça, c'est ce qui a été réalisé. Ce qu'on veut réaliser, à partir de l'hiver, on veut définir un programme d'encadrement pour tous les nouveaux professeurs de l'université, qui fait en sorte qu'un nouveau professeur à l'UQTR serait encadré pédagogiquement pendant une session, de façon disons plus serrée, et un peu plus lousse pour une deuxième session qui ferait en sorte que le professeur se sentirait épaulé dans sa démarche pédagogique.

Relations de travail et prochaine convention

M. Roy (André G.):...*Donc, on travaille beaucoup à maintenir un niveau de confiance avec nos partenaires et à faire en sorte également que, quand il se passe des choses dans la boîte, les gens*

ne l'apprennent pas par les journaux ou par les oui-dire, mais qu'on puisse être en contact constant avec ces gens-là. Le personnel de soutien, ça a été la même chose, on a renouvelé rapidement. Donc... Mais ça demeure, vous le savez tous, des domaines qui sont fragiles, mais la volonté de part et d'autre est là, de telle qu'on est très confiants pour l'avenir et pour le reste en matière de relations avec nos syndicats.

M. Roy (André G.): *On va débiter, l'année prochaine, les discussions avec le... ou au cours de l'été, là, les discussions avec le syndicat des professeurs pour le renouvellement de leur convention qui vient à expiration à la fin septembre 2007.*

<http://www.assnat.qc.ca/fra/37Legislature2/DEBATS/epreuve/ce/061115/0930.htm>

Domestication de la profession de professeur

Un concept qui mérite réflexion

Claude Genest
professeur au Département
des sciences humaines, sec-
tion géographie et vice-prési-
dent aux services à la
collectivité du SPPUQTR



Ce 29 novembre, le professeur Pierre Hébert, du Département des lettres et communication de l'Université de Sherbrooke et secrétaire de la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU), a rencontré les professeurs de l'UQTR afin de partager sa réflexion sur l'université d'aujourd'hui.

Le titre de sa conférence était « *Programmes, interventions, contraintes ou... censures ? Une réflexion sur les pressions actuelles à l'endroit de l'université québécoise* ». Il nous a parlé de l'érosion de l'autonomie universitaire. Il a d'ailleurs promis de produire un article sur le sujet. Dans le prolongement de cette réflexion, j'aimerais vous entretenir d'un sujet qui me tient à cœur et sur lequel je réfléchis depuis quelque temps : le changement de concept « université » et « professeur d'université ». Tout d'abord, j'aimerais, comme à mon habitude, vous faire une petite métaphore.

La domestication est l'acte d'amener à la soumission totale (*Le Petit Robert*, 2006). En fait, c'est le stade ultime de l'élevage. Au début, un animal sauvage est capturé par l'homme. Il apprend graduellement à se familiariser à sa présence. Il va en enclos pour apprendre à vivre avec lui sans pouvoir se sauver puis, avec différentes techniques, il devient assujéti à sa volonté au point qu'il

n'a plus envie de retourner dans la nature. Il découvre un nouveau gîte et de la nourriture en abondance, sans effort de cueillette et sans danger. Enfin, il arrive un stade de transformation ultime où, à force de croiser l'espèce, l'homme améliore la race par croisement et la race garde les caractères acquis. Elle est alors domestiquée, c'est-à-dire qu'elle ne peut plus retourner à l'état sauvage, sinon elle périrait.

Dans notre société de consommation, ces animaux domestiqués sont devenus des usines vivantes à produire (lait, œufs, viande, etc.). Or, le jeune veau est bien différent de celui qui gambadait dans la nature avant d'être capturé, de même la poule sauvage ressemblait probablement plus à la perdrix. Ce sont des êtres tout à fait différents tant par le profil physique que par leur régime alimentaire et leur *modus vivendi*. La domestication produirait une race nouvelle qui retransmet automatiquement la même génétique comportementale.

Où est-ce que je veux en venir avec cette image?

Établir un parallèle avec le chemin parcouru par l'université depuis les années 1970.

Cette université que j'ai connue en entrant au bac de géographie en 1970 à l'Université Laval et ce qu'elle est devenue en 2006. La perception que j'avais comme étudiant et celle que j'ai vécue en début de carrière étaient celles d'une institution indépendante des différents pouvoirs, tant ecclésiastiques que politiques, dans laquelle les professeurs enseignaient tout ce qui leur semblait pertinent pour la formation de la relève et orientaient la recherche scientifique et intellectuelle, donc savante, dans le sens du développement de leur discipline (médecine, géographie, arts, etc.) afin d'agrandir le champ global de la connaissance. Ils avaient du temps pour réfléchir, penser, élaborer des concepts. C'était encore l'université libre, libre de tous dogmes, indépendante, un peu sauvage (son appartenance authentique aux débats et à l'action

sociale, sa nature indépendante, autonome et qui se développe par elle-même).

Graduellement dans les années 1980 et plus intensivement dans la décennie 1990, les problèmes chroniques de financement et les pressions extérieures ont commencé à se faire sentir. Insidieusement, les gestionnaires ont poussé les professeurs à devenir de plus en plus des chercheurs qui « vont aux subventions ». Au début des années 1980, les subventions générales allaient devenir de plus en plus pointues ou spécifiques à des aspects précis du savoir, délaissant ainsi des pans entiers de la connaissance théorique utile au développement disciplinaire. À l'orée de l'an 2000, les subventions étaient littéralement axées vers des programmes de soutien à l'économie, la mise en marché du savoir, les brevets, etc.

Le nouveau professeur qui n'a pas connu la liberté universitaire ne peut pas savoir ce qu'était l'université comme lieu de savoir et de débats intellectuels. Il n'est pas surprenant d'entendre des professeurs retraités dire : « je ne reconnais pas l'université ». Ils ne le peuvent pas, car le profil du professeur d'université a graduellement été modifié. De « professeur d'université intellectuel » orienté à développer sa discipline, le profil est devenu, en 25 ans de travail méticuleux, un « professeur d'université producteur » d'une quantité faramineuse de publications, de brevets, coureur à perdre haleine de subventions pour produire encore plus. Avec la rapide rotation des personnels suite aux départs massifs, l'ancien profil est en voie de disparaître pour laisser place au nouveau profil qui est poussé et soutenu par le décanat de la recherche et bientôt un vice-rectorat exclusivement dédié à la recherche, postes occupés par d'anciens chercheurs. Le profil va s'autoreproduire. Il sera donc normal de travailler ventre à terre à produire des quantités d'articles, de courir les subventions à perdre haleine, sept jours par semaine si possible. Le nouveau profil pourrait être un professeur qui ne pourra plus vivre sans subventions, obligé de payer, par une part de ses subventions, un chargé de cours pour le remplacer au premier cycle et ne se garder qu'un seul cours aux cycles supérieurs. Ne voit-on pas, en ce moment, l'abandon du premier cycle au profit des chargés de cours? L'embauche en fonction de la recherche?

En outre, l'université indépendante des siècles passés passe de plus en plus sous la dépendance de l'État interventionniste qui la contrôle par la formule de subvention générale de fonctionnement, les contrats de performance, les chaires de recherche, le transfert de la recherche à vocation économique, les ententes interuniversitaires et la recherche en groupes et à portée pratique pour une mise en marché du savoir. Il n'y a plus de débats, les profs sont trop occupés et qui va mordre « la main qui le nourrit ». De plus, l'État semble entretenir le déficit universitaire de 375M\$, bientôt 400M\$, pour se

garder les universités prêtes à toutes sortes de complaisances pour survivre. Or, l'État n'a-t-il pas sorti d'un seul coup 500M\$ de ses goussets pour « sauver » l'usine Gaspésia, qui a fermé, malgré tout, ses portes un an plus tard. Si l'État le voulait bien, il réglerait le problème du sous-financement des universités « dret'là », mais l'économie (les secteurs privé et public) n'aurait plus de lieu pour la recherche à bas prix. Il devrait y avoir construction de centres de recherches un peu partout, embauche de personnel et paye des charges idoines. L'université intellectuelle a adopté graduellement un profil d'université de production, attachée et liée qu'elle est à la dépendance économique. Au Québec, elles se ressemblent toutes, malgré un semblant de « compétition ». L'économie du savoir ne serait rien d'autre que faire travailler à bas prix les universités pour le bien des secteurs privé et public, et ce, à ses propres frais ou presque. Puisque l'argent « est le nerf de la guerre », on prend bien garde de les garder en déficit, la liberté ça fait peur (E.Fromm, 1963).

En tant que Syndicat, il nous faut nous réapproprier l'université, lieu de la pensée, du développement de la connaissance sous tous ses aspects et non pas se laisser séduire par les apparences trompeuses de la productivité (sirènes de l'an 2000). Produire des articles pour avoir plus de subventions, mais quels sont les articles qui ont vraiment de l'impact. De l'impact sur et pour la société qui nous permet d'exister et de l'aider à se développer. En général, en Occident, ne surproduit-on pas? Chaque année, on enfouit des tonnes de beurre, de pommes, de lait, etc., pour maintenir les marchés. En Occident, combien d'articles sont des redites dans lesquelles 10% seulement sont de la nouveauté.

Les concepts « université » et « professeur d'université » sont en train d'être redéfinis par des forces à l'extérieur de l'université. Ces forces de domestication ne nous veulent pas nécessairement du bien car, en ce moment, elles semblent joyeusement nous utiliser à leurs fins : économie du savoir, mais pour qui? Ces transformations qui s'opèrent parmi nous et dans l'université sont telles que, insidieusement, elles nous poussent à les accepter comme étant normales, irrémédiables, voire sans retour. Sous des apparences de progrès, l'université régresse à l'échelon de simple producteur. Il ne faudrait pas qu'avec l'informatisation, nos étudiants deviennent de simples opérateurs de programmes. Alors là, nous aurions raté le coche, et pas à peu près; malheureusement, il semble que c'est en passe de se faire, si nous n'y portons pas attention.

En terminant, n'oubliez pas de relire un des plus beaux éloges à la liberté, soit la fable de Lafontaine : Le loup et le chien. L'un, « l'original », l'autre, le « domestiqué ».

Joyeux Noël / Bonne année 2007

Michel Volle
professeur au Département de
psychologie et président du
SPPUQTR



Enfin un moment de répit pour la période des fêtes. Du moins pour ceux et celles qui n'auront pas de corrections d'examens à faire, qui ne devront pas mettre la dernière main à la rédaction d'un article que l'éditeur attend depuis déjà quelques mois, qui ne devront pas répondre aux centaines de courriels des étudiants qui auront sûrement quelques questions sur le contenu des derniers cours, qui ne devront pas superviser les assistants de recherche, etc.

C'est un peu comme dans le milieu hospitalier, il y a peu de répit pour ceux et celles qui donnent les services de première ligne.

Nous souhaitons tout de même que vous trouvez et conserverez les précieux moments de repos qu'amènent la période des fêtes pour recharger les batteries, fréquenter amis et familles afin d'amorcer la session hiver avec toute l'énergie nécessaire.

Pour le Syndicat, il faudra à l'hiver 2007 poursuivre les échanges sur la reconfiguration administrative de l'enseignement et de la recherche, s'assurer que la révision de la politique d'évaluation des enseignements se fasse en respectant l'autonomie universitaire des professeurs, que l'intégration des nouveaux professeurs soit garante d'une longue carrière à l'UQTR et que la prochaine convention collective reflète bien les nouvelles réalités de la carrière. Le Syndicat restera toujours le (dernier) lieu où il est encore possible de débattre librement et ouvertement de ces questions afin de trouver les meilleures solutions aux nouveaux problèmes auxquels sont confrontés les professeurs.

Les officiers du comité exécutif et le personnel du Syndicat vous souhaitent de joyeuses fêtes et une bonne année 2007.

Opinion du lecteur

Le Point d'ancre est ouvert à l'expression d'opinions concernant les différents aspects de la vie universitaire.

Nous vous invitons donc à nous faire parvenir vos textes par courriel électronique.

Le Point d'ancre est distribué aux professeurs, aux syndicats et à l'ensemble des services de l'UQTR, aux professeurs retraités, à la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université et aux syndicats et associations de professeurs d'université du Québec.

Membres du Comité exécutif du Syndicat des professeurs et des professeures 2006-2007

M. Michel Volle, président, M. Alain Chalifour, premier vice-président aux relations de travail, M. Mircea Gonciar, deuxième vice-président aux affaires syndicales, Mme Lucie Guillemette, vice-présidente aux affaires universitaires, M. Claude Genest, vice-président aux services à la collectivité, M. Michel Nolin, secrétaire et M. Sylvain Beaudry, trésorier.